

 PartnerInMorocco

Conditions d'octroi des Visa-Affaires



Avec le soutien du



Ministère fédéral
de l'Économie
et de la Protection du Climat

en vertu d'une décision
du Bundestag allemand

Informations générales sur le Visa Schengen : Court séjour



**LA PRÉSENTATION D'UN DOSSIER
COMPLET NE CONSTITUE EN
AUCUN CAS UNE GARANTIE
D'OCTROI DE VISA.**

01

**EN QUALITÉ DE MEMBRE DE LA CHAMBRE ALLEMANDE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU MAROC, LE SERVICE
VISA SE CHARGE DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS
DE TLS CONTACT À RABAT.**

02

**EMPREINTES : LE DÉPLACEMENT À RABAT EST
NECESSAIRE POUR LE DEPOT DES EMPREINTES**

Pièces à fournir pour votre dépôt de dossier de Visa selon la catégorie

Le Consulat se réserve le droit de demander d'autres documents que ceux indiqués ci-dessous. Les pièces ci-dessous sont à fournir pour tout type de demande.

01 PASSEPORT AVEC VALIDITÉ DÉPASSANT DE 3 MOIS LE SÉJOUR PRÉVU AVEC PHOTOCOPIE.

02 DEUX PHOTOS RÉCENTES NE DÉPASSANT PAS TROIS MOIS (AVEC UN FOND BLANC CLAIR).

03 **FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA EN LIGNE A REMPLIR : [ACCÉDEZ AU FORMULAIRE EN CLIQUANT ICI](#)**



Deutsche Industrie- und
Handelskammer in Marokko
Chambre Allemande de Commerce
et d'Industrie au Maroc





Deutsche Industrie- und
Handelskammer in Marokko
Chambre Allemande de Commerce
et d'Industrie au Maroc

Commerçants Homme d'affaires



01

Formulaires Visa (+ copie)

02

Copie passeport + anciens visas (si déjà accordés)

03

Motif de voyage (invitation ou ticket foire)

04

Réservation hôtel

05

Extrait du registre de Commerce

06

Impôts : IGR, Patente, IS

07

Relevés bancaires des 3 derniers mois
(personnels) avec cachet de la banque

08

Relevés bancaires des 3 derniers mois
(Société) (si débiteur lettre de garantie
bancaire) avec cachet de la banque

09

Assurance voyage

10

Copie de l'acte de mariage original +
traduction en français

Salariés en mission

01

Formulaires Visa (+ copie)

02

**Copie passeport + anciens visa
(si déjà accordés)**

03

**Motif de voyage (Invitation ou ticket
foire)**

04

Réservation hôtel (+ copie)

05

**Attestation salaire et travail
(+ copie)**

06

**Ordre de mission et prise en charge
(+ copie)**

07

**Les 3 derniers bulletins de salaire
avec cachet de la société**

08

**Les trois derniers bordereaux de la CNSS
avec cachet de la société**

09

**Relevés bancaires des 3 derniers mois
(personnels) avec cachet de la banque**

10

**Relevés bancaires des 3 derniers mois
(Société) (si débiteur lettre de garantie
bancaire) avec cachet de la banque**

11

Assurance voyage

12

**Copie carte de séjour pour
les personnes étrangères**

13

**Copie de l'acte de mariage original +
traduction en français**



Retrait de votre passeport



Option 1 : A l'issue de l'examen de votre demande, vous recevrez un SMS indiquant que vous pouvez retirer votre passeport auprès du centre de TLS Contact.

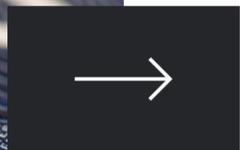
Option 2 : La Chambre Allemande se charge du retrait de votre passeport auprès de TSL Contact.

Option 3 : Vous pouvez mandater un tiers. Pour ce fait, veuillez remplir la procuration suivante, la légaliser et la remettre à votre représentant.

**[LIEN DE TELECHARGEMENT DE LA PROCURATION
A LEGALISER](#)**



Deutsche Industrie- und
Handelskammer in Marokko
Chambre Allemande de Commerce
et d'Industrie au Maroc



Frais du traitement des Visas

80,00 EUROS
Frais du Consulat

500 MAD
AHK Maroc

605 MAD
TLS Contact

La Chambre Allemande n'est pas responsable de la durée de traitement de votre dossier par le consulat.

La Chambre Allemande n'est pas responsable de l'accord ou du refus de votre Visa. Tout dossier incomplet ou fourni sans copie sera retourné.

Service VISA Contactez-nous

Mme Naima Benechebli

Tel : +212 (522) 42 94 00/03

Mail :

Naima.benechebli@marokko.ahk.de

ahmed.hraif@marokko.ahk.de

Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

dans les locaux de la Chambre

Allemande

Avec le soutien du



en vertu d'une décision
du Bundestag allemand



**Deutsche Industrie- und
Handelskammer in Marokko**
Chambre Allemande de Commerce
et d'Industrie au Maroc

 **MEMBERS ONLY**